

La voix de l'opposition de gauche

François Hollande : un corporatisme déguisé en guise de « démocratie sociale »

16 juin 2011

Un article du monde.fr du 15 juin

Par François Hollande au journal Le Monde.

Mettre la société en mouvement sera la mission du prochain président de la République. Non seulement changer de pouvoir mais changer le pouvoir, c'est-à-dire la façon de délibérer comme de décider. (Impossible dans le cadre des institutions bonapartistes de la Ve République, sauf à renforcer son côté dictatorial avant la tempête qui s'annonce pour mieux l'affronter - note du site)

La méthode et le contenu de la réforme vont en effet de pair. Aussi l'un des enjeux du prochain mandat sera de clarifier la responsabilité de chacun, de respecter les acteurs sociaux et de promouvoir la culture de la négociation et du compromis. (En attendant plus sûrement que jamais le mouvement ouvrier au char du capital pour mieux l'entraîner dans sa chute et espérer ainsi sauver le régime - note du site)

Avec Nicolas Sarkozy, le dialogue social a été à l'image de son quinquennat : confus, artificiel et brutal. A quoi bon convoquer des sommets sociaux à l'Elysée s'il s'agit, sous couvert de concertation, de faire avaliser des choix déjà pris comme sur le dossier des retraites ? A quoi bon inciter les partenaires sociaux à négocier sur le partage de la valeur ajoutée si c'est pour annoncer inopinément et contre l'avis de tous une prime qui ne concernera qu'une minorité de salariés ? (il vaut mieux que ces "choix" soient pris ensemble, que les bureaucrates des syndicats montent davantage au créneau pour défendre les intérêts du capital, cela aura au moins le mérite de déconsidérer davantage les syndicats aux yeux des masses. Il prône en fait la cogestion de l'Etat et de la crise du capitalisme par les syndicats. - note du site)

Cette gestion chaotique et désordonnée des relations sociales s'est traduite par une défiance accrue vis-à-vis du politique. Or, les relations entre démocratie politique et démocratie sociale sont dans notre pays le fruit d'une longue et tumultueuse histoire faite de séduction, d'hégémonie et finalement de distance. (Pour effacer cette "distance" intolérable le front populaire se pose là ! - note du site)

A une droite qui n'a eu de cesse que de vouloir réduire la place des syndicats a répondu une gauche qui a eu tendance à préempter le social pour son seul compte comme si le temps politique l'emportait sur tous les autres. C'est ce malentendu qu'il faut lever et ce hiatus qu'il faut combler. (Il prône des syndicats forts pour mieux épauler le patronat et le gouvernement, ne soyons pas crédule, on a à faire à un agent du capital ne l'oublions pas. - note du site)

Certes, les légitimités sont différentes, les démarches sont distinctes et les aspirations souvent contradictoires, mais j'affirme que démocratie politique et démocratie sociale concourent l'une comme l'autre au service de l'intérêt général. (Tiens donc, la démocratie politique et la démocratie sociale entre en contradiction quand elle n'exprime pas les intérêts de la même classe sociale, voudrait-il par là que cela a toujours été le cas et qu'il ne peut pas en être autrement avec les institutions de la Ve République, l'Etat qui n'existe pas au-dessus des classes mais qui représente les intérêts de la classe dominante avec lesquels se confond l'intérêt général. - note du site)

L'Etat doit rester le garant de la cohésion nationale et de l'ordre public social mais il n'a rien à redouter de laisser une plus grande place aux partenaires dans la définition et l'élaboration des normes sociales. Dans un pays comme le nôtre qui, depuis la Révolution française, se méfie des corps intermédiaires, cette évolution ne va pas de soi, d'autant que souvent, c'est la loi qui protège et la liberté des acteurs qui menace, les rapports de force ne peuvent pas se substituer à la règle commune. (Ah l'Etat des capitalistes, l'ordre public, l'ordre établi, il y tient, il lui doit tout ! La loi protège qui ? La liberté, qui en profite, qui en est privé ?

Même quand le rapport de forces est favorable à la classe ouvrière, elle doit se plier à la "règle commune" instituée par ses maîtres, que voilà un bel exercice de la démocratie en vérité. - note du site)

Pour autant, l'Histoire nous enseigne qu'une réforme est toujours mieux acceptée quand elle est négociée et que nombre de conflits ont bouleversé le calendrier politique, voire les échéances électorales. (Mieux vaut que les esclaves forgent eux-mêmes leurs chaînes avant d'en remettre les clés à leurs geôliers. Mais c'est qu'il serait plein de bonnes intentions à notre égard le bougre ! - note du site)

Je propose donc de nouvelles règles permettant des relations plus équilibrées et plus responsables.

Ainsi, la Constitution devrait garantir à l'avenir une véritable autonomie normative aux partenaires sociaux. Je suggère d'élargir l'article 8 du préambule de la Constitution de 1946 qui dispose que "tout travailleur participe par l'intermédiaire de ses délégués à la détermination collective de ses conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises". (Un article purement corporatiste qui nie la lutte des classes - note du site)

Il s'agirait désormais de reconnaître un domaine à cette même négociation collective en précisant son périmètre comme son champ d'intervention et en conditionnant la conclusion d'accords au respect des règles majoritaires.

Concrètement, le gouvernement et le Parlement seraient juridiquement liés par le contenu de conventions signées entre partenaires sociaux sur des sujets bien précis et avec la vérification des mécanismes de représentativité. (Représentativité favorisant le syndicalisme d'accompagnement du capitalisme au détriment du syndicalisme de lutte de classe, car il n'a pas l'intention d'abolir la loi votée sur la représentativité. - note du site)

Voilà une avancée qui nous rapprochera des grandes démocraties européennes en matière sociale.

Cette modification constitutionnelle devrait avoir, en matière de démocratie sociale, le même impact que les lois de décentralisation dans l'organisation de notre démocratie territoriale. (Donc qui devrait à terme se traduire à terme par la liquidation de tout droit collectif. - note du site)

Quant à ceux qui s'inquiètent de la faiblesse du syndicalisme en France, je leur réponds que c'est dans les pays où la négociation collective est la plus développée que les organisations représentatives du salariat sont les plus fortes. En effet, pourquoi adhérer à un syndicat si sa capacité d'intervention est à ce point limitée et si le risque d'une adhésion pour son propre emploi est réel ? (En Allemagne par exemple, les syndicats ont signé des accords sur la limitation des augmentations de salaire sur plusieurs années, en voilà une sacrée avancée sociale à imiter au plus vite. Et puis au moins quand on négocie, on ne se mobilise pas. - note du site)

Et d'ailleurs, toutes les enquêtes le démontrent, les salariés accordent une grande confiance aux partenaires sociaux et s'ils se plaignent, c'est plutôt de leur faiblesse, voire de leur absence, dans bon nombre de PME. C'est d'ailleurs ce à quoi il faudra aussi mettre un terme. (Ben voyons, sans remettre en cause la législation actuelle du travail favorable au patronat et qui lui permet pour ainsi dire de virer un salarié quand il veut, quel cynisme ou ignorance ! - note du site)

Dans cette perspective, je suggère qu'après le vote des lois confortant la place des syndicats dans le secteur privé et public, soit aussi abordée la représentativité patronale, et notamment celle de l'économie sociale et solidaire qui salarie plusieurs millions de personnes en France.

En 2012, l'alternance doit être totale. Elle doit permettre de changer la méthode par laquelle les réformes seront réalisées mais aussi fournir un cadre de négociation et un agenda social avec une claire répartition des tâches entre la loi et la démocratie sociale. (Mais il copie Sarkozy, sauf qu'il prendrait au préalable la précaution de réaliser un consensus sur "un agent social" avec les dirigeants pourris des syndicats. Mieux se répartir les rôles pour mieux endormir les travailleurs et cadenasser les syndicats. - note du site)

Il ne suffit pas d'affirmer : "Voilà ce que je vais faire", encore faut-il dire comment et dans quels délais? La crédibilité de la parole publique est à ce prix. (Il va falloir qu'il rame encore pour faire prendre des vessies pour des lanternes à des travailleurs qui sont vaccinés. - note du site)

C'est ainsi que je conçois la conférence sociale qui serait réunie au lendemain des scrutins de 2012. Elle serait saisie des priorités du quinquennat : l'emploi des jeunes, la mise en place d'un système de sécurisation des parcours professionnels national et territorial, la lutte contre la précarité, l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, la souffrance au travail, la lutte contre toutes les discriminations et une nouvelle gouvernance des entreprises. (*Parole, parole, parole, le vent de la réaction souffle à la mode social-libérale. - note du site*)

Sur chaque thème seraient identifiés ce qui relève de la négociation et ce qui revient au Parlement ainsi que le calendrier de ces rendez-vous.

L'Etat lui-même doit montrer l'exemple. Dans cet esprit, je souhaite que s'engage avec les fédérations de fonctionnaires une négociation globale qui toucherait aux questions d'effectifs, de précarité et de pouvoir d'achat afin de mesurer les conséquences en termes budgétaires, là encore le calendrier et les contreparties sur toute la durée du quinquennat. (*En honorant la dette des capitalistes comme il s'y est déjà engagé ? Le voilà dans la posture du marchand de tapis envers les fonctionnaires, il les méprise, il veut les acheter pour garantir la stabilité du régime qu'il ne dirait pas autre chose. - note du site*)

Ma conviction, c'est que la gauche a besoin d'un pays en mouvement et en confiance. (*Le mouvement, ce n'est pas ce qui manque en Grèce en ce moment, quant à la confiance, tu repasseras ! - note du site*) Elle doit lui parler franchement en force politique libre de ses conclusions, pas en autorité froide et encore moins en interlocuteur complaisant. (*A la manière de Papandréou en Grèce par exemple ! Quel galimatias ! Essayons de traduire : la "gauche" doit dire aux travailleurs en les flattant, qu'elle ne peut rien faire de mieux que la "droite" face à une terrible fatalité avec laquelle il faut bien faire. - note du site*)

S'il n'y a pas au départ des engagements qui permettent de comprendre quel va être le sens de l'action, le rythme des réalisations et la façon dont les urgences vont être hiérarchisées, elle sera emportée par l'ampleur des problèmes. A l'inverse, la clarté, la vérité et la responsabilité seront les gages de notre réussite. (*Je ne sais pas camarades, mais j'ai comme l'impression que ce pourrait être le régime qui pourrait être "emporté par l'ampleur des problèmes" qui s'accumulent sur le dos des travailleurs. Quant à vous, il n'y aura personne non plus pour vous sauver ! - note du site*)